



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 28482

Texte de la question

M. Maxime Gremetz attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la situation de la formation en région picarde. Il avait déjà alerté en 2006 le ministre concerné. Il rappelle que, pendant plusieurs années, la région Picardie a procédé à une gestion de son secteur formation qui lui a valu une enquête de la direction générale de la répression des fraudes. Sa gestion et sa collaboration avec des entreprises privées a conduit un certain nombre d'entre elles à déposer le bilan. Il lui signale de nouveaux dépôts de bilan d'organisme privés, plus particulièrement dans l'Aisne. Certains centres, créés en 1976, ont licencié 30 formateurs, à Soissons, Laon, Hirson, Amiens. S'en suivent des situations personnelles dramatiques : suicide, personnels licenciés. Il lui demande de se pencher sur ce dossier. Il souhaite savoir ce qu'a donné l'enquête de la DGRF, de son instruction par les autorités judiciaires compétentes et enfin si la législation est bien respectée par la région picarde.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28482

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 2008, page 6494

Question retirée le : 24 mai 2011 (Fin de mandat)